

Séance du mardi 28 mai 2024

Convocation du Conseil Municipal le 21 mai 2024 (affichage ce même jour) à la salle des fêtes de la commune, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ▶ Sécurisation routière du village
- ▶ Redevance d'occupation du domaine public (RODP)
- ▶ Affaires et questions diverses

A 19 heures, le maire, Emilie LAFORGE, déclare la séance ouverte.

Présents : Emilie LAFORGE, Gaëlle GUILLOTON, Apolline CAILLOZ, Yannick DAGUET, Bertille SINTHOMEZ, Lisette KUNG, Florian GAGNE

Absents : Angélique MARTIN, Patrice LIBOSSART

Bertille SINTHOMEZ est élue secrétaire de séance

- **Approbation du compte-rendu précédent**

Sans remarques particulières, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente du 26 mars 2024.

- **Sécurisation routière du Village**

La commission travaux s'est réunie le 21 mai dernier afin de définir un plan pour la sécurisation routière du village.

Ce sujet est en réflexion depuis de nombreuses années.

Les objectifs fixés par le conseil municipal sont multiples :

- réduire la vitesse,
- créer du stationnement,
- mettre en place une signalétique visible « vélo ».

Le projet proposé ce jour répond aux enjeux définis tout en tenant compte des contraintes du territoire (largeur de voies, sorties des riverains...)

Cinq chicanes doubles sont ainsi positionnées.

Présentation des chicanes.

Le maître d'œuvre a lancé une consultation. Un devis, de la société SVL, pour un montant de 11 830 € HT a été reçu. Pour rappel, nous avons prévu au budget 36 000 € HT pour l'aménagement.

Parallèlement et pour compléter cet aménagement, le conseil municipal lance la réfection des trottoirs.

Cette opération particulièrement coûteuse sera réalisée par tranche.

Chaque année, un budget sera attribué à la réfection des trottoirs.

Nous avons reçu le devis de la société ETPB pour un montant de 18 087.30 € HT + 8 805.60 € HT = 26 892.90 € HT.

638 mètres² seront réalisés.

Total de l'opération : 11 830 € + 26 892.90 € = 38 722.90 € HT.

Financement sécurité routière :

Dépenses :

- Chicanes – signalétique – peinture = 11 830 € HT

Recettes :

- Amendes de police : 30 % de 11 830 € HT = 3 549 €
- Fonds de concours CA : 50 % de 11 830 € = 5 915 €
- Participation communale : 20 % de 11 830 € = 2 366 €

Financement trottoirs :

Dépenses :

- Réfection des trottoirs = 26 892.90 € HT

Recettes :

- Fonds de concours CA : 50 % de 26 892.90 € = 13 446.45 €
- Participation communale : 50 % de 26 892.90 € = 13 446.45 €

Le maire demande au conseil municipal de valider les devis et de la charger de solliciter des subventions au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour un montant de 3 549 € et le fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour un montant total de 19 361.45 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le projet tel que présenté ci-dessus,

SOLLICITE des subventions au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour un montant de 3 549 € et le fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour un montant total de 19 361.45 €.

CHARGE le maire de toutes les formalités.

- **Redevance d'occupation du domaine public (RODP)**

Madame le maire rappelle qu'une redevance occupation du domaine public (RODP) doit être demandée auprès de plusieurs fournisseurs.

→Orange pour 319.18 €

→GRDF redevance de fonctionnement pour 677.30 €
Télérelève pour 58.39 €

→GRTgaz pour 410.04 €

Madame le maire souligne que la commune a déjà perçue ENEDIS pour 239 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

-de DEMANDER les RODP mentionnées ci-dessus.

- **Affaires diverses**

- Bertille Sinthomez informe d'un problème de fuite sur chaudière dans le logement communal de droite, Monsieur Puthod doit intervenir cette semaine.
Une attestation d'entretien des chaudières sera demandée à chaque locataire annuellement.

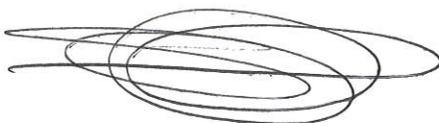
- Elections européennes du 9 juin 2024 : bureau de vote à la salle des fêtes, ouvert de 8 h à 18 h.

- Des travaux d'entretien de la voirie ont été effectués ce jour par le Département

- Annulation du Barbecue des commerçants

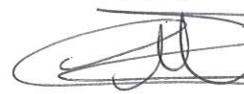
Clôture de la séance à 20h00

Secrétaire de séance,



Bertille SINTHOMEZ

Le maire,



Émilie LAFORGE